

ELLE IMPLIQUE LA RÉCIPROCIÉTÉ DE TOUS : bénévoles, associations, équipes médicale et paramédicale, patients, usagers, familles et résidents.



LA COMMUNICATION engagée auprès du patient tout au long de son séjour, un échange verbal et non verbal (le toucher, le regard, l'écoute) qui permet d'**instaurer une relation de confiance mutuelle**.



LE RESPECT de la dignité, de la culture et des croyances du patient, sans jugement en respectant ses choix et ses aspirations de vie. La désignation d'une personne de confiance accompagnera la prise en charge du patient dans son projet de soins et de vie.

LA RECONNAISSANCE du patient dans sa globalité, lui garantissant **une prise en charge adaptée et personnalisée** dans son projet de soins et de vie, tout en diffusant une information claire et adaptée.

LA SÉCURITÉ

Assurer le confort des personnes accueillies notamment en matière de contention. Elle n'est réalisée qu'après une analyse bénéfice/risque pour le patient et sur prescription médicale uniquement, réévaluée toutes les 24 heures, accompagnée d'une surveillance particulière.

LA DIGNITÉ DE LA FIN DE VIE

- **Veiller** au recueil des directives anticipées et à la désignation de la personne de confiance,
- **Accompagner** le patient/résident en fin de vie et sa famille, veiller à son confort,
- **S'informer** des protocoles, lois, soins de confort qui évoluent et enrichissent la pratique soignante.

LA DOULEUR

Agir sur la prise en charge de la douleur aiguë et/ou chronique, psychique et/ou morale (évaluation régulière avec tous les moyens à disposition).



L'EMPATHIE est la faculté intuitive de se mettre à la place d'autrui, de percevoir ce qu'il ressent, d'accorder une attention particulière à l'entourage. Il s'agit de trouver **un juste équilibre entre l'indifférence et la compassion**.



S'INSCRIRE

- Dans **une démarche d'amélioration continue** des pratiques professionnelles en perfectionnant ses connaissances.
- Dans la **prise en charge de la gestion de la violence et de l'agressivité** par le biais de la formation continue.

« La bientraitance est une démarche globale dans la prise en charge du patient, de l'utilisateur et de l'accueil de l'entourage visant à promouvoir le respect des droits et liberté du patient, de l'utilisateur, son écoute et ses besoins, tout en prévenant la maltraitance » Définition de l'OMS.